

LES QUESTIONS D'ORDRE CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTAL
DANS LES DISCOURS ET LES MESSAGES DE SA MAJESTE
LE ROI MOHAMMED VI
2000-2016

Octobre 2016

Ce recueil présente les principales Orientations Stratégiques issues des Discours et Messages de Sa Majesté le Roi Mohammed VI sur la période 2000-2016, ayant trait aux questions climatiques et environnementales.

Elaboré en perspective de la tenue au Maroc de la Conférence Mondiale sur le Climat (COP22) du 7 au 18 novembre 2016 à Marrakech, ce recueil a pour objet de mettre en exergue les options stratégiques du Royaume au titre de son engagement résolu en faveur du développement durable et de sa contribution à l'effort mondial en la matière.



La Vision Royale (1/3)

Phénomène global, transfrontalier et irréversible, le changement climatique constitue la plus grande menace que l'humanité ait jamais connue. Fortement conscient des enjeux et défis soulevés par ce phénomène planétaire, le Royaume du Maroc a placé les questions environnementales au cœur de ses choix prioritaires. En particulier, la Constitution du Royaume consacre le droit d'accès des citoyens à un environnement sain et cristallise l'impératif d'asseoir les politiques publiques sur les principes du développement durable.

Les principes directeurs qui émanent de la Vision de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI dans le domaine climatique et environnemental pourraient être regroupés en deux axes fortement interdépendants :

Des Orientations visant le renforcement de la durabilité du modèle de développement marocain

- Renforcer les bases d'une croissance économique forte et inclusive, tout en préservant la soutenabilité du capital naturel.
- Veiller à l'intégration de la dimension écologique dans toutes les politiques publiques nationales conformément aux principes de la Charte nationale pour la protection de l'environnement et le développement durable.
- Faire émerger une expertise nationale en matière du changement climatique pour asseoir les politiques publiques sur une assise scientifique solide.
- Mettre l'accent sur la participation citoyenne pour développer la conscience écologique et favoriser l'appropriation collective des problématiques environnementales.
- Promouvoir le développement des énergies propres pour faire face aux besoins de développement actuels et futurs du Maroc et répondre aux impératifs de préservation des équilibres environnementaux.



La Vision Royale (2/3)

Des Orientations reflétant l'implication assidue du Maroc aux efforts de la communauté internationale dans le domaine climatique et environnemental

- S'engager en faveur du développement durable à l'échelle mondiale en tant qu'élément indissociable du développement humain.
 - Mobiliser les pays signataire de l'Accord de Paris pour entreprendre, lors de la COP 22, des actions concrètes, audacieuses et contraignantes à la hauteur des défis majeurs qui se posent.
 - Donner la priorité aux stratégies d'adaptation en tant que réponse au changement climatique et mobiliser les financements adéquats en la matière, notamment, en faveur des pays en développement.
 - Privilégier l'action collective solidaire, basée sur la responsabilité partagée et différenciée des Etats afin de favoriser l'éclosion d'un nouvel ordre climatique international :
- Promouvoir la coopération avec les pays du Nord et bénéficier de leur savoir et savoir-faire, notamment, en matière d'innovation et de transfert technologique.
 - Renforcer, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, la solidarité avec tous les pays menacés par le changement climatique ou souffrant déjà de ses conséquences, particulièrement les pays africains et les petits Etats insulaires. Faire entendre leur voix, défendre leur position et proposer des formules de partenariat innovantes leur permettant de tirer profit de l'expérience marocaine.
 - Mettre l'accent sur l'importance d'adopter des modes de consommation et de production propres dans le cadre de stratégies de développement durable, intégrées et adéquates en Méditerranée.



La Vision Royale (3/3)

Les principes directeurs de la Vision Royale en matière de développement durable



Des extraits des Discours et des
Messages Royaux, par ordre
chronologique décroissant



MESSAGE PRONONCE A LA 40^{EME} SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES ET DES INSTITUTS D'EMISSION ARABES, LE 22 SEPTEMBRE 2016

"Les soucis et les défis économiques du présent ne doivent pas éclipser les enjeux de la durabilité de notre développement et de l'avenir des générations futures. Ces préoccupations sont aujourd'hui au centre du nouvel agenda de développement durable qui reconduit et élargit les engagements des pays dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement et des efforts pour la lutte contre le changement climatique.

Au Maroc, nous nous inscrivons totalement dans ces orientations, l'accueil par le Royaume de la 22^{ème} session de la Conférence des Etats-Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (COP22), en novembre prochain, à Marrakech, étant une concrétisation de ce choix et une reconnaissance internationale de nos efforts dans ces domaines."

DISCOURS PRONONCE AU 17^{EME} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRONE DE SES GLORIEUX ANCETRES, LE 30 JUILLET 2016

"Notre pays est fortement impliqué dans les efforts internationaux destinés à faire face aux changements climatiques. A cet égard, il abritera en novembre prochain la vingt-deuxième Conférence des Etats membres à la Convention des Nations Unies sur le changement climatique.

C'est une occasion de mettre en évidence **l'engagement du Maroc à travailler pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris et à continuer à soutenir les pays en développement en Afrique et les petits Etats insulaires**, qui sont les plus affectés par les retombées du changement climatique."



MESSAGE PRONONCE A LA 2^{EME} CONFERENCE DES PARTIES DES PAYS RIVERAINS DE LA MEDITERRANEE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, LE 18 JUILLET 2016

"...Aussi, l'urgence est elle d'emprunter des voies de développement durable et des trajectoires technologiques innovantes et d'en accélérer la mise en œuvre.

A cet effet, les priorités de la présidence marocaine de la COP22 s'articuleront autour de quatre axes : la concrétisation des contributions nationales; la mobilisation des financements; le renforcement de l'adaptation et le développement technologique.

Il s'agira ainsi premièrement, d'encourager les pays à adopter des contributions nationales volontaristes et à les décliner en politiques publiques intégrées.

Deuxièmement, le Maroc s'attachera à mettre en place un processus de mobilisation par paliers des financements en faveur des pays en développement. Parallèlement, il proposera des mécanismes facilitant l'accès à la finance climatique et maximisant son allocation.

Troisièmement, l'adaptation bénéficiera d'un effort substantiel, à travers une quantification des besoins, une augmentation des ressources allouées et une intensification du renforcement des capacités.

Enfin, la COP 22 examinera un plan d'action décisif consacré aux technologies, comprenant trois volets principaux : la diffusion des technologies matures, l'émergence de technologies de rupture et le soutien à l'innovation à travers la recherche et développement.

Fidèle à son histoire, le Royaume du Maroc exprimera sa solidarité avec les populations les plus vulnérables ou menacées par le changement, en accordant, tout au long de sa présidence, une attention particulière aux Etats insulaires, à l'Afrique et plus largement à tous les pays en développement."

"...La Méditerranée doit donner l'exemple dans la construction d'un nouveau mode de consommation et de production et dans l'innovation en matière de lutte contre les changements climatiques et plus généralement, de développement durable."



MESSAGE PRONONCE AU 27^{EME} SOMMET DE L'UNION AFRICAINE, LE 17 JUILLET 2016

"Le Maroc, qui abritera la COP 22 en novembre prochain, saura défendre la position de notre Continent, fortement touché par les questions climatiques et de développement durable."

MESSAGE PRONONCE AU PREMIER SOMMET HUMANITAIRE MONDIAL, LE 23 MAI 2016

"S'agissant de la lutte contre les catastrophes naturelles et le changement climatique, **je voudrais souligner l'adhésion totale du Maroc au «Plan de développement durable à l'horizon 2030 » et à l'Accord de Paris sur les changements climatiques.**

Je réaffirme aussi que le Royaume du Maroc, qui abritera au mois de novembre prochain, à Marrakech, la vingt-deuxième session de la Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, COP 22, **tient à ce qu'on parvienne à un engagement international plus fort pour traiter la question des effets du changement climatique en Afrique, et plus particulièrement dans la région du Sahara et du Sahel."**



DISCOURS PRONONCE A LA CEREMONIE DE SIGNATURE
DE L'ACCORD DE PARIS SUR LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES AU SIEGE DE L'ONU, LE 22 AVRIL 2016

"Le Royaume du Maroc, fidèle à ses engagements climatiques, a mis en place une politique nationale intégrée pour préserver l'environnement, faire face aux effets des changements climatiques et atténuer les émissions des gaz à effet de serre, à hauteur de 32 pc d'ici 2030 ... Le Maroc est disposé à partager l'expérience qu'il a accumulée en la matière, à travers des contrats de partenariat innovants, notamment avec les Etats du continent africain et du Moyen Orient. "

"Nous avons bon espoir que la COP 22 de Marrakech soit une occasion pour renforcer la prise de conscience mondiale quant à la nécessité de poursuivre l'engagement collectif face aux changements climatiques. Nous aspirons également à l'adoption des procédures et des mécanismes d'opérationnalisation de l'Accord de Paris, dont l'adoption d'un plan d'action pour la période pré 2020 en matière de réduction des émissions, d'adaptation, de financement, de renforcement des capacités, de transfert de technologie et de transparence, notamment en faveur des pays en développement, des pays les moins avancés d'Afrique et d'Amérique latine et des petits Etats insulaires.

Ceci exige de convenir d'une feuille de route concrète, claire et prévisible en vue de mobiliser les fonds nécessaires au financement des projets et, partant, de favoriser le changement que nous entendons réaliser au niveau des schémas de l'investissement privé. Par ailleurs, la transition énergétique souhaitée requiert d'exploiter tous les mécanismes incitatifs en appliquant notamment la tarification carbone, et de couvrir tous les secteurs clés, y compris les assurances et le transport maritime et aérien..."

"Nous comptons sur l'adhésion de toutes les parties prenantes pour traduire les engagements pris à Paris en objectifs précis, en mécanismes efficaces et en projets concrets et pour transformer nos ambitions en une réalité bénéfique pour notre planète et les générations futures.

Le Maroc sera, donc, honoré de vous accueillir, du 07 au 18 novembre 2016, à Marrakech, pour **renforcer la contribution effective de tous aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques.**"



MESSAGE PRONONCE AU FORUM CRANS
MONTANA, LE 18 MARS 2016

"Le monde et nos régions, en particulier -, font face à des défis environnementaux sans précédent. Il s'agit non seulement de défis climatiques, mais aussi et surtout de défis en matière de développement. Or, **l'Afrique a son mot à dire dans ce débat mondial. Elle ne devrait donc ni se taire, ni se laisser faire, encore moins se réduire à choisir entre développement et écologie.** C'est cette vision que le Maroc a choisi d'ériger en doctrine, en accueillant la 22ème réunion des Etats Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP 22), prévue en novembre prochain à Marrakech.

Nous souhaitons que cette conférence planétaire soit une célébration de la coopération Sud-Sud, au service de l'environnement, qu'elle puisse placer l'Afrique et l'ensemble des pays en développement au cœur de l'agenda international. Notre pari est d'y **faire entendre la voix d'une Afrique unie, forte, mobilisée et, en définitive, écoutée et entendue.**

Il appartient au monde **d'inventer les modes de développement permettant à nos populations d'accéder à un mieux-être tout en préservant les conditions de sa durabilité.** Nous devons, tous, œuvrer dans ce sens et écouter les créatifs, les jeunes, ceux qui innovent et qui préparent notre monde de demain."

MESSAGE PRONONCE A L'OUVERTURE DE LA 81^{EME}
EDITION DE LA SEMAINE VERTE INTERNATIONALE
DE BERLIN, LE 14 JANVIER 2016

"Dans dix mois, le Maroc organisera la COP 22 à Marrakech. Ce rendez-vous mondial en terre africaine témoigne de l'ampleur de l'engagement du Maroc pour les questions mondiales prioritaires, que sont la sécurité alimentaire, le développement durable et les changements climatiques."



DISCOURS PRONONCE A LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP21), LE 30 NOVEMBRE 2015

"Le Continent africain mérite une attention particulière. Un continent qui partout s'éveille et se découvre et prend confiance. C'est donc en Afrique, continent de l'avenir que se jouera l'avenir de notre planète. Dans ce contexte, la promotion des transferts de technologies et la mobilisation des financements, en priorité en faveur des pays en développement, sont fondamentales et **preons garde à ce que ces pays n'aient pas à choisir entre le progrès de leur économie et la protection de l'environnement.** Leur engagement dans le combat contre les effets des changements climatiques doit également tenir compte du modèle de développement et des habitudes des individus dans chaque pays."

"...Les avancées technologiques devraient être utilisées efficacement afin de limiter l'impact du réchauffement climatique."

" **Un consensus international authentique et inclusif s'impose et passe nécessairement par notre soutien à une appropriation effective de l'Action Climat par les pays en développement.**"

DISCOURS PRONONCE AU 60^{EME} ANNIVERSAIRE DES ACCORDS DE LA CELLE-SAINT CLOUD, LE 10 NOVEMBRE 2015

"Le Maroc et la France devront continuer d'avancer unis et exploiter leur intelligence collective pour apporter des réponses innovantes, aux grands questionnements qui interpellent la communauté internationale.

A cet égard, il convient de se féliciter de l'excellente coordination entre le Maroc et la France, s'agissant de la lutte contre les changements climatiques comme l'illustre l'Appel de Tanger, que Nous avons lancé avec le Président François Hollande, en septembre dernier."



MESSAGE PRONONCE A LA 6^{EME} CONFERENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT, LE 8 OCTOBRE 2015

"Le changement climatique s'affirme comme une des problématiques majeures que connaît l'humanité aujourd'hui. Il représente un danger réel, non seulement pour l'environnement, mais également pour le développement économique et social, voire pour la paix et la sécurité dans le monde.

Par conséquent, **les Etats islamiques qui, au même titre que les autres, pâtissent des effets pervers du réchauffement climatique sur leurs économies, se doivent de soutenir le processus de négociation multilatéral, destiné à favoriser la mise en place d'un nouvel ordre climatique international, qui est fondé essentiellement sur les principes de la Convention-Cadre onusienne concernant le changement climatique.** En tête de ces principes, celui de la responsabilité partagée et différenciée des Etats, en tenant compte des capacités de chacun.

...Le fossé existant entre le Nord et le Sud n'est pas une fatalité incontournable. Faire face aux changements climatiques peut être un combat commun, s'il s'appuie sur les principes de solidarité et l'attachement à l'action collective.

... Les pays islamiques sont tenus aujourd'hui de s'engager à œuvrer pour la réalisation du développement durable souhaité. Pour cela, ils doivent prendre toutes les mesures requises pour traduire dans les faits les objectifs contenus dans le plan onusien, et fondés également sur la nécessité de prendre soin de l'être humain, de sauvegarder la planète Terre, d'assurer le bien-être à tous, d'instaurer la paix et d'approfondir le partenariat à tous les niveaux, tout en le mettant au service du développement durable.

... Nous rappelons la pertinence de Notre proposition contenue dans Notre Message adressé aux participants à la troisième Conférence islamique des ministres de l'environnement, tenue en octobre 2008, à Rabat. Cette proposition a trait à **la création et l'affectation de l'Académie islamique pour l'environnement et le développement durable** au service du développement durable dans le monde islamique."



MESSAGE PRONONCE A LA 70^{EME} SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES, LE 1^{ER} OCTOBRE 2015

"... Nous proposons que le Maroc accueille, en 2016, la vingt-deuxième Conférence des Etats-parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les **changements climatiques. Nous saisissons cette occasion pour renouveler notre soutien aux efforts déployés par la France pour parvenir, au cours de la vingt-et-unième Conférence prévue à Paris, à un accord mondial global, durable et équilibré et juridiquement contraignant...Le Maroc ne ménagera aucun effort pour faire entendre la voix et les préoccupations du continent africain et celles des petits pays insulaires en voie de développement**, qui sont les plus vulnérables aux changements climatiques."

MESSAGE PRONONCE AU SOMMET DE L'ELYSEE SUR LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE, LE 6 DECEMBRE 2013

"Ces efforts de développement devraient tenir compte des considérations écologiques et des problèmes de l'environnement et des changements climatiques. L'Afrique n'a pas à choisir entre la croissance économique et le respect de l'environnement.

Le développement durable devrait, dès lors, être au centre de nos politiques publiques, non seulement à cause de l'impérieuse nécessité de préserver les équilibres écologiques déjà fragilisés, mais également en raison des possibilités de croissance supplémentaires qu'offre l'économie verte.

Toute coopération constructive dans ce domaine devrait, également, être fidèle au principe équitable de la responsabilité partagée mais différenciée et intégrer l'impératif d'accompagner l'Afrique dans son adaptation coûteuse aux exigences de l'économie verte.

Nous espérons, ainsi, que la 21ème Conférence des parties à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra, à Paris, en 2015, permettra de réaliser des avancées significatives tenant compte des besoins et des attentes de l'Afrique.

Le troisième pilier de toute stratégie de stabilité durable en Afrique concerne la préservation de l'identité culturelle et culturelle. "



DISCOURS PRONONCE AU 14^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRÔNE DE SES GLORIEUX ANCÊTRES, LE 30 JUILLET 2013

"...La volonté qui Nous anime à cet égard n'a d'égale que Notre détermination à **persévérer pour donner corps à Notre projet sociétal alliant croissance économique pérenne, développement durable et solidarité sociale.**«

MESSAGE PRONONCE AU 7^{ÈME} CONGRES MONDIAL DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT, LE 9 JUIN 2013

" Le Royaume du Maroc a pleinement conscience qu'une croissance économique forte et soutenue, couplée à un développement social équilibré, nécessite l'adoption d'une politique volontariste de protection de l'environnement. Une politique qui s'appuie sur la mobilisation des énergies et la concentration de tous les efforts nationaux pour assurer un développement durable où les dimensions économique et écologique vont de pair.

A cet égard, notre pays a été parmi les pays précurseurs ayant adhéré aux principes de la Déclaration de Rio, à l'Agenda 21, ainsi qu'aux accords environnementaux multilatéraux. En outre, le Maroc a déployé d'importants efforts sur les plans juridique et institutionnel pour mettre en œuvre plusieurs plans et programmes visant à intégrer la dimension écologique dans les différentes politiques publiques nationales.

Or, la transition vers le développement durable ne saurait être réalisée uniquement à travers la mobilisation des moyens et des instruments techniques, réglementaires et financiers nécessaires à cet effet. Elle requiert aussi, et au premier chef, un changement radical dans nos modes de penser et d'agir. De toute évidence, cet objectif ne pourra être atteint qu'au prix d'un investissement optimal dans les ressources humaines et le capital social.

Partant, **le besoin d'activer le rôle de l'éducation et de la sensibilisation en la matière demeure le pivot de toute approche judicieuse visant à faire aboutir la transition nécessaire vers une économie verte, solidaire et respectueuse des écosystèmes naturels.** Il faut également s'attacher à impliquer tous les acteurs dans la poursuite de cet objectif et mutualiser, à cet effet, les efforts des pouvoirs publics et du secteur privé et les initiatives des organisations de la société civile."



MESSAGE PRONONCE AU 14^{EME} SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA FRANCOPHONIE, LE 13 OCTOBRE 2012

" S'inscrire pleinement dans l'effort mondial visant à répondre aux défis globaux, économiques et environnementaux, est pour notre Organisation une occasion précieuse de se rapprocher davantage des peuples qu'elle représente.

Cette mutation et dynamisation, que nous appelons de nos vœux, sera à même de créer, au-delà du socle spécifique de la langue et de la culture, de nouveaux intérêts communs, autour desquels nous pourrions développer des solidarités et des projets de coopération, de collaboration et d'intégration.

Tout nous invite donc à **renforcer la dimension "développement durable" de notre Organisation et à la doter d'instruments pertinents en la matière.**

MESSAGE PRONONCE LORS DE LA CONFERENCE SUR LES DEFIS ENERGETIQUES DANS L'ESPACE EURO-MEDITERRANEEN, Le 14 SEPTEMBRE 2012

" La croissance économique et le développement des modes de consommation que connaît le Maroc exigent une promotion qualitative des capacités disponibles, outre l'adoption d'une planification rigoureuse pour faire face à la double problématique énergétique et environnementale."

" Convaincu de l'importance capitale de la protection et la préservation de l'environnement, et ayant, très tôt, et du fait de sa position géographique, pris conscience des effets potentiels des changements climatiques, le Maroc s'est résolument engagé dans le processus de développement durable, qui est indissociable du développement humain.

Par conséquent, nous ne cessons d'inscrire parmi nos priorités le développement des énergies renouvelables, qui représentent une option incontournable, pour satisfaire une bonne partie des besoins énergétiques de notre pays. Notre objectif est de faire en sorte que les énergies renouvelables puissent couvrir d'ici à 2020, plus de 40 pc des besoins du Maroc en énergie électrique, dans le cadre de partenariats fructueux entre les secteurs public et privé."

" En adoptant ces énergies renouvelables, nous visons, à terme, la réalisation d'un développement intégré du secteur énergétique et l'utilisation efficace de nos ressources, de sorte à assurer la sécurité énergétique de notre région et à garantir un développement durable et équilibré sur les deux rives de la Méditerranée."

"Les énergies renouvelables, surtout solaire et éolienne, nécessitent le parachèvement de toutes les conditions d'efficacité financière et économique permettant de relever les défis des changements climatiques. Il faudra notamment prendre en charge les problématiques liées à la nécessité de concilier entre la production de l'énergie et la protection du climat contre la pollution, d'autant plus que la production d'énergie compte parmi les principales causes d'émission de gaz à effet de serre."



DISCOURS PRONONCE AU 13^{EME} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRONE DE SES GLORIEUX ANCETRES, LE 30 JUILLET 2012

"Convaincu de la nécessité de préserver l'avenir des générations futures, Nous n'avons de cesse d'insister sur la concomitance des exigences de développement avec l'impératif d'assurer la protection de notre environnement, afin de garantir, à terme, les conditions d'un **développement durable** pour notre pays. Nous agissons, donc, avec détermination pour **assurer la préservation, la gestion judicieuse et la valorisation de nos ressources naturelles au service de l'économie nationale.**

... Outre les relations avec les pays du voisinage, **le Royaume poursuit ses efforts visant à renforcer et diversifier ses partenariats prometteurs avec les autres régions du monde, en mettant l'accent sur le volet développement durable, dans le cadre d'une coopération Sud-Sud concrète avec nos partenaires parmi les pays en développement.** "

MESSAGE PRONONCE A L'OCCASION DES TRAVAUX DES REUNIONS ANNUELLES DES INSTITUTIONS FINANCIERES ARABES MIXTES, LE 17 AVRIL 2012

"Il appartient donc à ces institutions d'intensifier leur activité et de mobiliser tous leurs moyens et leurs potentialités pour accompagner les efforts des Etats arabes en matière de financement des programmes socio-économiques. Pour ce faire, il faut mettre en place des mécanismes nouveaux, à la mesure des défis qui se posent à nos pays. Il s'agit, en effet, de **réaliser la sécurité alimentaire et l'efficacité énergétique, d'assurer l'accès à l'eau potable et de se prémunir contre les aléas des changements climatiques.** Ces actions doivent toutes s'inscrire dans la dynamique d'un développement humain durable et équilibré."



MESSAGE PRONONCE A LA 2^{EME} EDITION DU FORUM INTERNATIONAL "DAKAR-AGRICOLE", ORGANISEE SOUS LE THEME "QUESTIONS FONDAMENTALES RELATIVES A LA REGULATION ET A LA GOUVERNANCE AGRICOLES MONDIALES", LE 18 AVRIL 2011

" **Les Etats africains devraient également formuler et appliquer des politiques tenant compte des synergies entre l'agriculture et l'environnement**, dans le but de promouvoir le **développement durable** en Afrique."

MESSAGE PRONONCE AU FORUM ECONOMIQUE MONDIAL POUR LA REGION MENA, LE 26 OCTOBRE 2010

" Sur un plan global, **le Maroc adhère avec force aux efforts internationaux visant à relever le défi salubre des changements climatiques.**"

DISCOURS PRONONCE AU SOMMET DE L'ONU SUR LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT, LE 20 SEPTEMBRE 2010

"Nous devons, donc, **œuvrer ensemble pour la consolidation d'un modèle harmonieux et solidaire de développement humain et durable**, et ce, dans le cadre d'une gouvernance mondiale aussi équitable qu'efficace."

Il nous appartient aussi d'assurer, au profit des générations montantes, les conditions d'une vie digne et de construire un avenir commun où règnent sécurité et stabilité, progrès et prospérité."



DISCOURS PRONONCE AU 11^{EME} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRONE DE SES GLORIEUX ANCETRES, Le 30 JUILLET 2010

" S'agissant de l'agriculture, Nous rendons grâce au Très-Haut d'avoir gratifié notre pays de pluies bénéfiques qui nous ont permis d'assurer une bonne campagne agricole. Nous tenons également à réitérer au monde rural l'intérêt particulier que Nous lui portons, et de Notre volonté de **continuer à apporter Notre soutien à la mise en œuvre du Plan Maroc Vert, dans le cadre de Notre conception de la solidarité et de Notre démarche écologique et spatiale.** C'est une approche qui a pour vocation de favoriser le développement des zones oasiennes, à travers l'extension des superficies des palmeraies et la préservation de notre patrimoine végétal et forestier, notamment les Arganiers qui constituent une richesse agricole spécifiquement marocaine, et un atout appréciable pour notre écosystème.

...Nous sommes ... plus déterminé que jamais à veiller à ce que notre pays dispose de nouveaux atouts en matière de développement et dans le domaine institutionnel, pour opérer un saut qualitatif déterminant lui permettant d'entrer de plain-pied dans le processus de mondialisation, de s'inscrire ainsi dans le nouveau créneau de l'écodéveloppement, de gagner le pari de la bonne gouvernance et d'assurer l'élargissement des classes moyennes.

De tels défis ne peuvent être relevés que si l'on se résout à poursuivre les réformes engagées dans le cadre des quatre orientations suivantes: - Premièrement : la nécessité **d'impulser le processus de développement durable, dans lequel la question écologique occupe une place centrale.** Elle se situe à la base de la croissance verte et de la nouvelle économie qui ouvre de vastes perspectives pour l'émergence d'activités innovantes, potentiellement génératrices d'emplois.

Aussi, engageons-Nous le gouvernement à donner corps aux grandes orientations issues du dialogue élargi visant l'élaboration d'une Charte nationale pour la protection de l'environnement et le développement durable, dans un plan d'action intégré ayant des objectifs précis et réalisables dans tous les secteurs d'activité. Parallèlement, Nous exhortons le gouvernement à formaliser ce plan dans un projet de loi-cadre, dont nous voulons qu'il constitue une véritable référence pour les politiques publiques de notre pays en la matière."



MESSAGE PRONONCE AU 25^{EME} COLLOQUE SUR
"LES ENERGIES RENOUVELABLES : UN BOND VERS
LE DEVELOPPEMENT HUMAIN" DE L'UNIVERSITE
D'ETE AL MOATAMID IBN ABBAD, LE 10 JUILLET 2010

"Eu égard à leur portée universelle, les problématiques environnementales requièrent des solutions collectives, des réponses intégrées et une participation citoyenne. Elles nécessitent également l'adoption d'une gouvernance écologique équilibrée et équitable.

Partant, **la communauté internationale se doit désormais d'agir dans les meilleurs délais afin de mettre au point un nouvel accord environnemental permettant de relever les défis écologiques majeurs de notre temps, et s'appuyant sur le principe de coresponsabilité, tenant compte de la diversité des cas et des situations.** Cette relation contractuelle ne saurait être juste et équitable que si les pays avancés assument leurs responsabilités historiques dans le domaine écologique, en s'engageant, notamment, à entreprendre, selon un calendrier rigoureux, des actions concrètes, audacieuses, contraignantes et applicables pour la réduction des gaz à effet de serre.

Le Maroc forme le souhait que l'Accord de Copenhague puisse, en dépit de ses insuffisances, fournir une base appropriée pour la conclusion d'un accord global contraignant, qui pourrait être adopté en fin d'année, à l'occasion du Sommet de Cancun.

Dans une logique proprement régionale, la zone méditerranéenne dispose, à travers l'Union pour la Méditerranée, des atouts nécessaires pour être un espace idoine pour le traitement des problèmes d'environnement et d'énergie, et de leur impact économique sur les pays de la région. Cela devrait se faire dans le cadre d'une approche participative fondée sur l'élaboration de stratégies intégrées et adéquates pour le développement technologique, ainsi que sur la mise au point de projets concrets couvrant tous les domaines, notamment les énergies renouvelables. "

MESSAGE PRONONCE AU 25^{EME} SOMMET AFRIQUE-
FRANCE, LE 31 MAI 2010

"La gestion durable de l'environnement doit s'appuyer sur des actions locales et nationales. Elle suppose, également, des relais dans le cadre de stratégies régionales cohérentes, elles-mêmes intégrées dans une nouvelle gouvernance mondiale de l'environnement.

A cet égard, **le Royaume du Maroc considère que l'adoption de la Déclaration de Copenhague a marqué une étape importante dans la mise en place d'un ordre écologique mondial consensuel et efficace qu'il convient de consolider**, lors de la prochaine rencontre prévue au Mexique, en novembre prochain."



MESSAGE PRONONCE AU SOMMET MONDIAL DE COPENHAGUE SUR LE CLIMAT, LE 17 DECEMBRE 2009

"Nous exhortons la communauté internationale à agir maintenant pour mettre au point un nouvel accord écologique prévoyant des décisions concrètes et volontaristes en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et fondé sur le principe des responsabilités communes mais différenciées.

Ce contrat ne peut cependant être juste et équitable que si les pays développés assument leurs responsabilités écologiques historiques, en prenant des mesures substantielles, audacieuses, contraignantes, chiffrées et pragmatiques, assorties de calendriers précis en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. D'autre part, les pays en voie de développement, surtout ceux menacés dans leur existence, ainsi que le continent africain, qui souffre plus que d'autres des effets des changements climatiques sur leur développement, doivent pouvoir disposer de mécanismes de financement suffisants, stables et prévisibles, permettant d'en atténuer les effets néfastes. Plus important encore : ces mécanismes devraient servir à financer leurs programmes en matière d'adaptation, et à faciliter le transfert vers ces pays des technologies nouvelles qui leur permettront de participer à l'effort global de lutte contre les dérèglements climatiques, et d'évoluer vers une économie verte, à travers la promotion de modes de production et de consommation durables, et le développement des industries et des énergies propres.

Le contexte international est agité par de graves crises financières et économiques. Pour faire face à leurs effets pervers sur les politiques environnementales, il importe,

pensons- Nous, **d'inscrire l'unification du cadre institutionnel écologique international, au cœur de la reconfiguration profonde de la gouvernance mondiale.**

Il s'agit, en effet, d'assurer davantage de cohérence et de rationalisation par rapport aux questions et aux orientations globales relatives à l'environnement et au développement. **Aussi, appelons-Nous à la mise en place d'une institution environnementale internationale forte et dotée d'autorité scientifique et morale. Elle s'impose comme une nécessité pressante pour relever les défis écologiques majeurs d'aujourd'hui et de demain."**

" En adoptant ce modèle de développement durable, **le Maroc réaffirme sa forte adhésion à l'effort international de lutte contre le phénomène de réchauffement à effet de serre.** Les grands défis qui se posent ne devraient pas consister seulement à assurer un développement durable répondant aux besoins des générations présentes et préservant les droits de celles à venir. On ne saurait, non plus, les réduire au seul devoir de mettre en place une gouvernance internationale plus humaine, équitable, solidaire et équilibrée. En fait, **la situation a atteint un degré de gravité qui rend impératif un engagement collectif plus fort, pour assurer la survie de l'humanité et sauvegarder notre Planète Terre.** Rien de tel donc, qu'une conférence de cette importance, pour avancer résolument en vue de donner corps à cet engagement, à travers des résolutions concrètes et des initiatives hardies, avant qu'il ne soit trop tard."



MESSAGE PRONONCE A LA CEREMONIE DE REMISE DES TROPHEES LALLA HASNA POUR LES PLAGES PROPRES 2009, LE 8 NOVEMBRE 2009

"Nous considérons que le programme "Plages propres" est un modèle à suivre pour l'action qui doit être menée sur le terrain afin de sauvegarder nos plages et répandre la conscience écologique, à travers le partenariat et la mutualisation des efforts de tous les intervenants.

... Dix ans après le lancement de ce programme ambitieux, Nous notons avec une grande satisfaction l'amélioration de l'état environnemental de nos plages nationales.

Cet objectif a pu se concrétiser à travers l'adoption des critères du label international "Pavillon Bleu", pour mettre nos plages en conformité avec les normes internationales, la suppression progressive des rejets directs en mer et la mise en œuvre des dispositions administratives nécessaires afin de mettre un terme à l'exploitation sauvage du sable côtier.

Dans le même ordre d'idées, Nous nous réjouissons des efforts soutenus que déploient les communes qui s'acquittent au mieux de leurs responsabilités concernant la bonne gestion des espaces balnéaires et l'extension et l'amélioration des services sanitaires, outre l'ébauche d'une gestion rationnelle des sports nautiques et la sensibilisation des estivants à la nécessité de protéger leur environnement.

En dépit des importants acquis engrangés dans ce domaine, il faudra, néanmoins, **redoubler d'efforts pour que ces initiatives constructives s'inscrivent dans la durée**, étant entendu que l'environnement est un patrimoine commun de la nation, et sa préservation l'affaire de tous, impliquant aussi bien les générations présentes que futures.

Aussi, engageons-Nous tous les intervenants en matière d'environnement, avec, au premier chef, la "Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement", à s'investir activement dans l'élaboration d'une Charte nationale globale de l'environnement, démarche à laquelle Nous avons appelé dans le Discours du Trône pour réaffirmer la centralité des questions environnementales dans les différents programmes de développement.

A cet égard, **Nous appelons à une coopération et une coordination accrues entre les pouvoirs publics et les composantes de la société civile concernant les programmes et les activités à caractère pédagogique qu'ils mènent respectivement sur le terrain en vue de favoriser chez les citoyens une réelle prise de conscience écologique.**

Il convient également **d'œuvrer au parachèvement du dispositif législatif et réglementaire qui devrait permettre une gestion intégrée du littoral dans le cadre d'une approche globale du développement durable."**



MESSAGE PRONONCE A LA RENCONTRE INTERNATIONALE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ORGANISEE SOUS LE HAUT PATRONAGE DU SOUVERAIN PAR L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES (IRES), LE 16 OCTOBRE 2009 (1/2)

"La fragilité des écosystèmes des pays du continent africain, la vulnérabilité de leurs économies et leurs faibles capacités à résister à ces changements climatiques, conduiront à plus de pauvreté et à moins de sécurité dans de nombreuses régions du continent, situation d'autant plus injuste que ces pays, faibles émetteurs de gaz à effet de serre, subissent avec plus d'intensité les effets de ces changements climatiques. **La solidarité internationale, l'équité et le partage des responsabilités sont plus que jamais nécessaires** pour soutenir ces pays dans l'élaboration et la mise en place des opérations d'adaptation qu'ils devront mener avec les appuis techniques et les soutiens financiers appropriés.

...Nous réitérons Notre ferme détermination à agir avec le rythme et l'intensité requis, et que Nous avons donné Nos Hautes Instructions à Notre gouvernement, pour que les questions environnementales soient au cœur de nos programmes de développement, en veillant à l'équilibre et au renouvellement de nos ressources naturelles et à la préservation de leur qualité.

...Alléger les pressions sur les ressources naturelles, c'est préserver l'équilibre des écosystèmes, objectif pour la réalisation duquel notre pays est résolument engagé à travers la restauration de nos ressources forestières et de la diversité biologique, et la lutte contre la dégradation des sols, les érosions, l'ensablement et la désertification, de sorte à conserver et développer nos capacités de production et de renouvellement de nos ressources naturelles.

... Le développement durable, garant de la pérennité du progrès social et de la solidarité intergénérationnelle, doit répondre à la double exigence d'une solidarité spatiale et d'une solidarité sociale.

... La rencontre qui vous rassemble aujourd'hui autour de la question des effets des changements climatiques au Maroc, revêt un intérêt particulier, dans la mesure où elle devra s'attacher à explorer les voies et les moyens permettant de formuler les approches d'adaptation pour le court terme. Il lui appartient aussi d'analyser les réorientations nécessaires de nos modes de production, de nos méthodes d'action, de nos programmes et de nos projets de développement pour préparer l'avenir sur des bases scientifiquement avérées.



MESSAGE PRONONCE A LA RENCONTRE INTERNATIONALE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ORGANISEE SOUS LE HAUT PATRONAGE DU SOUVERAIN PAR L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES (IRES), LE 16 OCTOBRE 2009 (2/2)

Ceci exige qu'en la matière, on suive une démarche faisant du territoire et de l'écosystème un terrain privilégié pour l'analyse, adoptant l'approche intégrée pour les besoins de planification et transformant les projets sectoriels en mécanismes opérationnels pour mener des actions concrètes sur le terrain.

Aussi attendons-Nous de cette rencontre de l'IRES qu'elle marque le début d'un processus soutenu devant conduire à l'émergence d'une expertise nationale concernant les défis inhérents aux changements climatiques.

A cette fin, il faudrait, tout d'abord, assurer les savoir-faire, les potentiels d'analyse et les réseaux de compétences propres à baliser le terrain pour l'élaboration et l'orientation des politiques publiques et

à apporter le soutien nécessaire pour la formulation des programmes y afférents et la prise des décisions qui s'y rattachent.

Parallèlement, il importe de faire émerger des pôles d'excellence qui puissent aider à développer nos capacités de suivi et de prévision et, partant, d'améliorer notre potentiel d'anticipation et notre pro-activité lors de la mise au point de nos programmes de développement.

Enfin, la vigilance est de mise concernant les questions liées au climat et à l'environnement, et ce, à travers la mobilisation des savoirs disponibles en la matière à l'échelle nationale et internationale, et l'amélioration de nos capacités d'évaluation et de gestion des risques.

... Le Monde est à la veille d'une rencontre décisive sur les changements climatiques, qui se tiendra en décembre prochain, à Copenhague...**Le Maroc soutiendra, avec force et détermination, l'émergence d'un accord crucial à ce sujet, mettant les objectifs à la hauteur des défis majeurs qui se posent actuellement et soulignant la nécessité d'agir sans délai.**



MESSAGE PRONONCE AU 26^{EME} CONGRES INTERNATIONAL DE LA POPULATION, LE 27 SEPTEMBRE 2009

"En définissant les politiques de population, on ne saurait ignorer aujourd'hui, dans un contexte de crise économique et financière inédite, les changements climatiques qui doivent occuper la place qu'ils méritent dans toutes les prévisions économiques et démographiques. Ces facteurs qui préoccupent aujourd'hui l'humanité entière ont brutalement remis en question la vision optimiste d'un progrès continu promis depuis longtemps par le modèle économique international dominant."

"... Le changement climatique se présente comme un phénomène auquel il faudrait faire face en apportant de nouvelles réponses, en adoptant des politiques ambitieuses et en œuvrant à la résorption des écarts flagrants entre le Nord et le Sud en matière de répartition de la production agricole.

La sécurité alimentaire, la désertification, l'épuisement des terres agricoles et la montée des eaux marines sont autant de questions qui interpellent instamment les démographes et les incitent à engager le débat sur les solutions à mettre en œuvre pour parer aux retombées de ces phénomènes. En tête de celles-ci figure la problématique des migrations qui menacent de prendre des formes et des tournures autrement plus graves que celles qu'on leur connaît actuellement."

DISCOURS PRONONCE AU 10^{EME} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRONE DE SES GLORIEUX ANCETRES, LE 30 JUILLET 2009

"Le Maroc qui, à l'instar de tous les pays en développement, affronte des défis majeurs et pressants en matière de développement, a pleinement conscience de la nécessité **de préserver l'environnement et de répondre aux impératifs écologiques.** Face à ces exigences et conformément à ces engagements, Nous réaffirmons qu'il est nécessaire de poursuivre la politique de mise à niveau graduelle et globale, tant au niveau économique qu'au plan de la sensibilisation, et ce, avec le concours des partenaires régionaux et internationaux.

A ce propos, **Nous appelons le gouvernement à élaborer un projet de Charte nationale globale de l'environnement, permettant la sauvegarde des espaces, des réserves et des ressources naturelles, dans le cadre du processus de développement durable.**

La Charte devrait également prévoir la préservation des sites naturels, vestiges et autres monuments historiques qui font la richesse d'un environnement considéré comme un patrimoine commun de la nation, dont la protection est une responsabilité collective qui incombe aux générations présentes et à venir.

En tout état de cause, il appartient aux pouvoirs publics de **prévoir le volet protection de l'environnement, dans les cahiers de charges concernant les projets de développement.**



MESSAGE PRONONCE A LA CONFERENCE DE DOHA SUR LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT, LE 30 NOVEMBRE 2008

" ...Le Royaume du Maroc reste confronté à des défis majeurs, notamment les risques de ralentissement de la croissance économique, la vulnérabilité aux aléas climatiques, et l'insuffisance relative des indicateurs sociaux du pays en matière d'éducation, de santé et d'emploi.

Si le chemin à parcourir reste long, **la volonté du Maroc n'en est pas moins ferme pour gagner les paris du développement durable**, dans le cadre d'une solidarité agissante envers les pays du Sud et d'une coopération fructueuse avec les pays du Nord."

MESSAGE PRONONCE A LA 3^{EME} CONFERENCE DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT DES ETATS MEMBRES DE L'OCI, LE 29 OCTOBRE 2008 (1/2)

" Nous estimons par ailleurs que l'agenda de l'Action islamique en matière d'environnement passe par la mise en place de conditions propices à cet effet, notamment: Premièrement : la recherche de mécanismes financiers pour l'exécution des programmes et des activités prévus. Il s'agit, pour cela, de **traduire dans les faits une proposition relative à la création d'un fonds islamique pour le développement durable**.

Deuxièmement : **la mise en place de partenariats avec les bailleurs de fonds régionaux et internationaux**. Il faut, pour cela, préparer des programmes spécifiques, à caractère transversal au sein de l'ensemble du système de l'OCI et visant, en particulier, le développement des capacités en matière d'environnement, le transfert des technologies propres, le renforcement des législations écologiques, ainsi que la généralisation de l'éducation et de la formation y afférentes.

Troisièmement : **la nécessité d'ouverture effective sur le secteur privé dans le monde islamique**, qui doit être incité à apporter son concours à la réalisation des objectifs fixés dans cet agenda, à investir dans les domaines voués au développement, et à adopter des modes de production propres et respectueux de l'environnement.



MESSAGE PRONONCE A LA 3EME CONFERENCE DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT DES ETATS MEMBRES DE L'OCI, LE 29 OCTOBRE 2008 (2/2)

Quatrièmement : **le renforcement du rôle qui échoit, en la matière, à la société civile dans les pays islamiques.** Outre le concours que celle-ci apporte à l'exécution de cet agenda de développement, elle devrait s'ouvrir aux organisations non gouvernementales internationales et tirer parti du soutien qu'elles mettent à la disposition des populations locales pour les aider à s'investir davantage dans les programmes de développement local. C'est justement la démarche suivie par la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, tant au niveau de Notre Royaume que dans le cadre des partenariats qu'elle a mis en place à l'échelle régionale et internationale.

Cinquièmement : La nécessité de réserver une place majeure aux efforts visant à intégrer les concepts de développement durable dans les systèmes d'éducation des pays islamiques.

A cet égard, Nous affirmons que **le projet de création d'un Centre islamique d'information en matière d'environnement constitue une initiative positive et constructive** dans la mesure où il va permettre de disposer d'un instrument technique et d'information pour dépister et évaluer les changements qui affectent l'environnement dans nos pays islamiques.

Outre le fait d'orienter le Programme islamique de développement dans la définition de ses axes prioritaires, ce Centre devra aider les décideurs dans nos pays respectifs à mieux programmer leurs projets en matière d'environnement, une démarche qui exige de nos Etats de mettre en place des mécanismes nationaux analogues pour servir d'interfaces, et contribuer au renforcement de l'action du Centre, tout en bénéficiant des services qu'il est appelé à offrir. "

" Nous vous proposons **d'examiner la possibilité de créer des académies islamiques d'environnement et de développement durable** en vue d'enrichir le travail de recherche mené en la matière, de favoriser les échanges d'expériences et de développer les capacités y afférentes au moyen de programmes de formation pertinents.

... Nous tenons à souligner que le véritable enjeu qui se pose pour nos pays, réside dans la nécessité de mettre au point une politique environnementale à même d'aider à maîtriser la demande croissante sur l'énergie, à encourager l'utilisation des énergies renouvelables et à s'ouvrir sur le reste du monde pour tirer parti des nouvelles technologies disponibles et en faire le meilleur usage. Le but est de poursuivre résolument la mise en œuvre du programme d'économie d'énergie et d'améliorer la qualité de l'air par l'utilisation de combustibles de meilleure qualité. Car il s'agit, en définitive, de **concrétiser les objectifs du développement durable et de renforcer les investissements dans ce créneau porteur, au sein du monde islamique.**"



DISCOURS PRONONCE A L'OUVERTURE DE LA PREMIERE SESSION DE LA DEUXIEME ANNEE DE LA HUITIEME LEGISLATURE, LE 10 OCTOBRE 2008

"Nous tenons à ce que les institutions puissent remplir leur rôle de façon optimale, en s'investissant plus fortement dans la mise en œuvre des grands choix nationaux. Elles doivent inscrire leur action dans la démarche de la démocratie participative pour laquelle nous avons opté et qui porte en elle tous les ingrédients du développement durable et les valeurs de la citoyenneté effective."

DISCOURS PRONONCE A LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'ORGANISATION DE L'ONU POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO) SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, LE 4 JUIN 2008

" Outre l'aggravation des dérèglements climatiques, cette situation est exacerbée par la multiplication des catastrophes naturelles, l'amenuisement des terres arables et la prolifération des conflits armés.

Face à cette situation et à ces changements périlleux, notre conférence constitue aujourd'hui une occasion propice pour **prendre les mesures d'urgence qui s'imposent pour en atténuer les effets et élaborer une stratégie globale permettant de remédier aux causes profondes qui les sous-tendent.**

Et c'est précisément cette démarche que le Maroc a adoptée dans sa politique nationale, régionale et internationale."

" Garantir la sécurité alimentaire pour tous et faire face aux changements climatiques sont deux défis que la communauté internationale ne saurait relever sans une coopération internationale renforcée, une coopération Nord-Sud plus intense et une coopération Sud - Sud plus efficace.

Le Maroc appelle à la création d'un Fonds Multilatéral ayant pour objectif le renforcement des capacités et le transfert technologique aux pays en développement, à des conditions préférentielles, ainsi que le financement de mesures d'adaptation aux effets induits par les changements climatiques.

Nous avons grand espoir que le nouveau régime climatique, issu en décembre 2007 de la Conférence de Bali, apportera des mécanismes de concertation appropriés et des solutions définitives aux questions liées à la sécurité alimentaire des populations les plus démunies, et ce, dans le cadre de la coopération internationale multilatérale. A cet égard, Je tiens à réitérer la disposition du Maroc à participer activement à ce processus en contribuant à l'identification des mesures permettant l'élaboration d'une Charte de la bioénergie de nature à répondre aux impératifs de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, aux nécessités du développement durable, ainsi qu'aux exigences de la mise au point des politiques et des stratégies nécessaires pour la concrétisation des Objectif du Millénaire pour le Développement."



DISCOURS PRONONCE A L'OCCASION DU 20^{EME}
SOMMET ARABE, LE 29 MARS 2008

" Outre le strict respect de la souveraineté de ses pays, de leur intégrité territoriale et de leurs attributs nationaux, il est impératif qu'ils agissent en parfaite coordination pour défendre leur sécurité et leur stabilité contre les périls du terrorisme qui les guette et qui menace le monde entier. Il est également indispensable de **conjuguer les efforts pour assurer le développement durable des peuples arabes**, en mettant en œuvre des mécanismes efficaces et des projets concrets, palpables sur le terrain."

DISCOURS PRONONCE A L'OCCASION DU 2^{EME}
SOMMET AFRIQUE-UNION EUROPEENNE, LE 8
DECEMBRE 2007

"Parmi les multiples défis auxquels l'Afrique fait face figurent les problèmes de l'environnement. Prenant une ampleur inquiétante, la déforestation galopante, la désertification rampante, la dégradation des sols, la sécheresse, les problèmes d'accès à l'eau et le changement climatique demeurent des facteurs d'aggravation de la pauvreté et de menace pour la stabilité des populations.

Aussi notre Sommet devrait-il nous permettre d'imprimer à notre partenariat une nouvelle dynamique, à la hauteur des enjeux du développement durable et des changements climatiques, et œuvrer pour le renforcement des capacités africaines d'adaptation et de maîtrise de ces phénomènes dont les effets pourraient être dévastateurs."



DISCOURS PRONONCE A L'OCCASION DU 8^{EME} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRONE DE SES GLORIEUX ANCETRES, LE 30 JUILLET 2007

"Parmi les questions cruciales qui nous interpellent avec force, figure l'indispensable consolidation des acquis enregistrés en matière de développement rural. Pour cela, il importe de **proposer une stratégie pour le développement agricole, une stratégie ambitieuse intégrant une nouvelle politique agricole et une approche globale de développement durable, prenant en charge la problématique de la rareté des ressources en eau et leur gestion rationnelle.** Cette stratégie doit également intégrer comme principe de base le fait que la sécheresse est un phénomène quasi-structurel auquel il faut remédier par le biais de politiques publiques efficientes.

Par ailleurs, pour s'assurer que le développement durable de notre pays ne devienne unijambiste, il doit s'opérer de manière harmonieuse et équilibrée entre villes et campagnes."

MESSAGE PRONONCE AU LANCEMENT DU PROGRAMME DE SAUVEGARDE DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH, LE 19 MARS 2007

"... Votre action doit permettre de **dégager une stratégie claire et réaliste, qui s'inscrit dans une logique de développement durable, en intervenant simultanément, de manière concertée et coordonnée, sur les dimensions environnementale, sociale et économique du problème pour valoriser les oasis** qui, au-delà du rôle socio-économique important qu'elles jouent, constituent un rempart écologique contre l'avancée de la désertification et un modèle de développement durable des ressources naturelles, dont particulièrement l'eau.

... Mais les pouvoirs publics qui ont, certes, un rôle essentiel à jouer dans le développement durable, ne peuvent agir seuls, et **l'implication de la société civile et des citoyens est vivement encouragée et soutenue.**"



DISCOURS PRONONCE A L'OCCASION DU LANCEMENT DE "L'INITIATIVE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN", LE 18 MAI 2005

"Tout en veillant à ce que chacun demeure constamment imprégné de ces vertus et de leurs bienfaits louables, Nous estimons que **le développement efficace et durable ne peut se concrétiser que par le biais de politiques publiques intégrées, s'inscrivant dans le cadre d'une entreprise cohérente, d'un projet global et d'une forte mobilisation tous azimuts, où les dimensions politique, sociale, économique, éducationnelle, culturelle et écologique, se conjuguent et se complètent.**"

MESSAGE PRONONCE AU 10^{ÈME} SOMMET DE LA FRANCOPHONIE, LE 16 NOVEMBRE 2004

"Les défis du développement durable ne peuvent être relevés sans des partenariats, tels ceux défendus par le NEPAD, et une stratégie globale et intégrée, jetant les bases d'économies ouvertes, génératrices de richesses et pourvoyeuses d'emplois, notamment pour les jeunes, au sein de sociétés solidaires.

Cet effort doit être soutenu par des actions novatrices, volontaristes et généreuses, telle que la reconversion ou l'annulation de la dette, option à laquelle le Royaume du Maroc a souscrit avec une détermination aussi forte que son attachement à l'approfondissement du modèle de coopération triangulaire, associant les projets, l'expertise et les financements des pays du Nord et du Sud."



DISCOURS PRONONCE A L'OCCASION DU SOMMET MONDIAL SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE, LE 2 SEPTEMBRE 2002

" **Il incombe aux pays du Sud de veiller à l'exploitation optimale et judicieuse des ressources humaines et naturelles qu'ils recèlent.** Au lieu de les dilapider dans des conflits artificiels, ils devraient les mettre au service de leur développement durable et s'astreindre aux impératifs de la bonne gouvernance."

" Nous devrions **adopter une stratégie collective et globale sur la base d'un partenariat véritable, d'une solidarité effective et d'une proximité efficiente.** Nous avons également le devoir d'établir les normes nécessaires pour endiguer la menace des changements climatiques, de la surexploitation des ressources hydriques, sylvestres et halieutiques et des pressions exercées sur les écosystèmes et la biodiversité. "

MESSAGE PRONONCE A LA 7^{EME} CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP7), LE 7 NOVEMBRE 2001

" En abritant cette conférence, **le Maroc a voulu réaffirmer son adhésion pleine et entière aux principes de la solidarité internationale en matière de préservation de l'environnement,** estimant que la solution aux questions du changement climatique en particulier et de l'environnement en général, engage toute la communauté internationale et fait appel à la solidarité entre les peuples, les groupes d'intérêt et les régions."

"...Pour participer efficacement à l'effort mondial de protection du climat, et mettre en œuvre les engagements de la Convention sur les changements climatiques, et du Sommet de Rio, **les pays africains et les pays en développement, d'une manière générale, ont grandement besoin d'un appui international résolu en termes de technologie écologiquement rationnelle, de savoir-faire, et de capacités humaines et institutionnelles.**

L'effort nécessite, en outre, des ressources financières nouvelles et additionnelles, ainsi que la réduction du fardeau de leur dette extérieure, ce qui leur permettrait de consacrer des ressources plus conséquentes à des projets de développement durable et de lutte contre la pauvreté - qui demeure le principal facteur de dégradation de l'environnement au sud de la planète - en sus de l'Aide publique au Développement qu'il convient, par ailleurs, de porter au niveau convenu par la communauté internationale."



MESSAGE ROYAL AU PEUPLE MAROCAIN DANS LEQUEL SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI ANNONCE UN ENSEMBLE DE MESURES VISANT A ATTENUER LES EFFETS DE LA SECHERESSE, LE 2 AVRIL 2000

"Les données naturelles de notre climat et les aléas conjoncturels que subit notre économie rurale d'une façon chronique, et dont souffrent ceux qui en tirent leurs moyens de subsistance, nous interpellent effectivement à **planifier pour une stratégie de développement durable** pour le monde rural, et de traiter la sécheresse d'une façon rationnelle et décisive, et non pas en tant qu'événement passager nécessitant des solutions momentanées.

Nous voulons que notre pays et nos fidèles sujets dans les campagnes soient à l'abri des manifestations imprévisibles du climat, à travers leur intégration dans un cadre social stable, ce qui implique une révision de nos plans de développement agricole et rural et de nos modes de production, afin de fonder ce cadre sur des bases renouvelées qui garantiraient, en dépit des aléas climatiques, l'autosuffisance alimentaire et de favoriser de nouveaux types d'activités économiques en milieu rural, aujourd'hui inexistantes, comme le tourisme, l'artisanat et les services.

Dans ce sens, **nous appelons notre gouvernement à définir les concepts de cette stratégie et ses fondements, et de nous soumettre, dans les meilleurs délais, l'ensemble des éléments composant cette approche ainsi que les idées et axes principaux qui articuleront ces plans**, avec réalisme et en adéquation avec le milieu auxquels ils sont destinés."

MESSAGE PRONONCE A L'OCCASION DU COLLOQUE NATIONAL SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE , LE 26 JANVIER 2000

" **...Œuvrer à faire du développement durable l'une des priorités de la politique de l'aménagement du territoire.** Il s'agit de prendre en considération la fragilité de Nos ressources naturelles, à travers leur exploitation selon une gestion rationnelle à même de préserver les équilibres, et en particulier ceux en relation avec les ressources stratégiques précieuses, tels l'eau, les sols, le domaine forestier, le littoral et les richesses maritimes."





INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATÉGIQUES
ROYAL INSTITUTE FOR STRATEGIC STUDIES
AVENUE AZZAITOUNE - HAY RIAD - RABAT 10100
TÉL. : +212 (0)5 37 83 83 - FAX : +212 (0) 5 37 56 40 79
E-MAIL : CONTACT@IRES.MA - WEB : WWW.IRES.MA